

## L'INSURRECTION DE COCHINCHINE EN NOVEMBRE 1940

C'est à l'occasion de ce soulèvement que fut assassiné  
Édouard Arnaud,  
planteur de caoutchouc,  
administrateur délégué des Hévéas de Caukhoï  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Heveas\\_de\\_Caukhoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Heveas_de_Caukhoi.pdf)

### Incidents en Cochinchine (*L'Écho annamite*, 25 novembre 1940)

Hanoï, 23 nov. Arip. — Au cours de la nuit du 22 au 23 novembre, quelques éléments de troubles indigènes ont attaqué, avec des armes blanches, divers petits postes militaires de la garde civile. dans la périphérie de Saïgon-Cholon.

La police a aussitôt pris la situation en main et procédé à des arrestations.  
Cet incident paraît avoir été provoqué par des agitateurs communistes.

\*  
\* \* \*

Hanoï, 24 nov. — En Cochinchine, exécutant un mot d'ordre qui semble bien d'inspiration communiste, des bandes indigènes groupant les éléments les plus troubles de la population ont attaqué, dans la nuit du 22 au 23 novembre, quelques délégations administratives, plusieurs postes de police isolés et diverses maisons communes.

Ce mouvement s'est localisé dans la banlieue Nord et Ouest de l'agglomération de Saïgon-Cholon, sur la bordure de la Plaine des Joncs et dans le triangle constitué par les délégations de Vungliêm, Tambinh et Cang-long, les deux premières appartenant à la province de Vinhlong, la dernière à celle de Travinh.

Les villes de Saïgon et de Cholon sont demeurées absolument calmes, comme l'Est de la Cochinchine, la majeure partie des provinces du Centre, et tout le Transbassac.

Les autorités administratives de Cochinchine, agitant en complète liaison avec les autorités militaires, ont pris sans perdre un instant la situation en main, ont réprimé les mouvements locaux et poursuivent méthodiquement les meneurs. Aussi la nuit du 23 au 24 a-t-elle été calme partout.

La belle tenue des services de Sûreté et des autorités communales est particulièrement à noter au cours des opérations de répression, qui ont été conduites avec énergie.

Une dizaine de gardes civils et communaux ont été tués en service commandé.

Les assaillants ont eu de leur côté des pertes très sérieuses.

On signale également qu'un automobiliste français [Édouard Arnaud] a été assailli et poignardé par plusieurs malfaiteurs. (ARIP)

LES INCIDENTS DE COCHINCHINE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1940)

Hanoï, 4 décembre. (Arip). — Pendant les journées du 29 novembre au 3 décembre, les opérations d'épuration ont été poursuivies en Cochinchine dans certains centres ruraux où se sont réfugiés les agitateurs communistes fuyant à l'approche des forces de police. Au cours de ces opérations, qui ont été effectuées avec le concours de la force armée, quatre émeutiers ont été tués, de nombreux autres ont été appréhendés. Plusieurs notables et agents de police communale, précédemment enlevés par les rebelles, ont été délivrés.

Dans la province de Longxuyên, des malfaiteurs en groupe ont incendié ou tenté d'incendier quelques maisons de notable, une maison commune et un bureau de poste. Ces individus sont activement poursuivis.

---

SAÏGON  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1940)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda\\_1940-1945.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf)

I) INSPECTION DES PROVINCES DE GIADINH ET DE CHOLON

Saïgon, 17/12/40. ARIP. — Le Vice-Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, accompagné de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, a inspecté dans la matinée du 17 Décembre les régions de Giadinh et de Cholon, où ont eu lieu les récents incidents d'origine communiste.

Il a été reçu à Giadinh par l'Administrateur Monlau, qui lui a présenté les fonctionnaires et les notabilités de la province ; puis, poursuivant sa tournée, il s'est arrêté aux maisons communes de Govap et de Hocmon, où les délégués des communes Lé-van-Thanh et Bui-Ngoc-Tho, lui ont, à leur tour, présenté les autorités cantonales et communales. [...]

III) UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Saïgon, 17/12/40. (Arip). — [...] Faisant allusion à l'inspection effectuée le matin même dans les provinces de Giadinh et de Cholon, récemment touchées par des troubles communistes, l'Amiral Decoux a dit la profonde satisfaction que lui donnait le spectacle d'une Cochinchine unanime à réprocher les agissements des agitateurs. Il a indiqué qu'au surplus, cette activité néfaste avait été réprimée avec une énergie résolue et que celle-ci ne se démentirait pas. [...]

---

SAÏGON  
Une inspection de l'Amiral Decoux  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1940)

Saïgon, 20 décembre. (Arip). — Le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur général de l'Indochine, accompagné de M. Rivoal, Gouverneur de la Cochinchine, a poursuivi et terminé le 20 décembre la série de ses inspections dans les provinces cochinchinoises, récemment touchées par les incidents communistes que l'on connaît.

L'Administrateur Vilmont et le Quan-vè-huy Truong van Han à Tanan, l'Administrateur Dufour à Mytho, l'Administrateur Pommez à Vinh-Long, l'Administrateur Colas et le doc-phu Pham van Chi à Cantho, l'Administrateur Landron à Sadec se sont faits, auprès du Gouverneur général, les interprètes d'une population

unanime à réprover les agissements criminels de quelques perturbateurs et résolue à poursuivre en paix son labeur sous la protection française et dans l'ordre français.

Dans ces différents centres et avant de se faire présenter les fonctionnaires et les notabilité, l'Amiral Decoux a exprimé sa confiance en des autorités indigènes et une population qui, dernièrement, ont su donner la mesure de leur fidélité agissante. Il a réaffirmé sa volonté de traiter sans faiblesse les coupables. Il a tenu enfin à féliciter ceux qui se sont particulièrement distingués au cours des récents événements.

À Mytho, à Vinh long et à Cantho, le Gouverneur général s'est rendu à l'hôpital pour y visiter les agents de la force publique blessés dans l'accomplissement de leur devoir.

À Mytho, il est allé s'incliner devant la dépouille mortelle du Doc-Phu-Vinh, grand serviteur de la France, récemment décédé et dont on sait la belle conduite pendant la guerre de 1914-1918.

---

LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE DECOUX, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,  
s'adressant hier aux Indochinois à la radio,

LEUR A DIT

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1940)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda\\_1940-1945.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf)

Saïgon 21 décembre (Arip). — « C'est à tous les Indochinois que je parle ce soir, mais c'est d'abord aux Cochinchinois : Je veux leur dire merci. Je viens de passer parmi eux quelques jours seulement qui m'ont paru trop brefs, mais pendant ces courtes journées, j'ai vu beaucoup d'hommes et pu observer bien des choses. Les impressions des uns, le spectacle des autres m'ont inspiré un profond sentiment de réconfort, ils ont justifié ma confiance.

Que les hommes de Cochinchine trouvent dans les paroles que je leur adresse ce soir l'expression de mes remerciements.

J'ai parcouru — très rapidement — les agglomérations de Gia-Dinh, Cho-lon, Tanan, Mytho, Vinhlong, Cantho, Sadec. J'ai visité les régions qui furent tout récemment troublées par une agitation criminelle. Je me suis arrêté spécialement en des points où des incidents s'étaient produits. Partout, j'ai trouvé une population parfaitement calme et résolue. Ce mouvement, d'inspiration communiste, vous le savez, a été réprimé immédiatement avec toute l'énergie qui s'imposait.

Je n'ai pas toléré et je ne tolérerai pas davantage dans l'avenir qu'une poignée de rebelles prétende troubler ce pays dont la sécurité m'a été confiée. J'entends que désormais tous les honnêtes gens sachent bien qu'ils seront soutenus, protégés et défendus.

J'ai d'ailleurs eu la profonde satisfaction de constater que j'étais parfaitement compris. Je n'ai trouvé autour de moi que des visages ouverts et résolus. Les paroles de confiance qui m'ont été partout prodiguées me sont allées au cœur et j'ai eu d'autant moins de peine à les juger sincères qu'elles avaient été précédées par des actes. Ceux qui les ont prononcées avaient eu l'occasion, auparavant, de faire la preuve de leur fidélité.

Rien n'est plus précieux au Chef de la Colonie que de tels témoignages, rien ne saurait le toucher d'avantage : Je sais désormais pouvoir compter sur la collaboration de tous les hommes de bonne volonté de l'Union Indochinoise. Ma tâche s'en trouvera grandement facilitée .

L'expérience que je viens de faire confirme une vérité bien connue. C'est dans l'adversité qu'on connaît la vraie vertu des nations comme des hommes. Une fois de plus, notre France éternelle, rénovée par la grande œuvre du Maréchal, après avoir cru toucher le fond des abîmes, se relève, fidèle à son histoire et à ses traditions immuables.

Mais si les événements que nous vivons aujourd'hui sont conformes à la ligne dramatique de notre histoire nationale, ils comportent cependant un élément qui n'y était encore jamais apparu. Je veux parler de l'Empire français d'outre-mer : L'Empire, dans son ensemble, s'est si parfaitement identifié à la Mère-Patrie qu'après avoir fraternellement partagé ses épreuves, il participe aujourd'hui, il participera plus encore demain, à l'éclosion de notre nouvelle jeunesse.

Permettez-moi de répéter ce que je disais hier, dans un discours prononcé dans des circonstances émouvantes : Chacun de nous désormais est personnellement responsable du destin de la Patrie, et c'est parce que chacun de nous saura opérer d'abord en lui-même la rénovation des grandes vertus viriles, le sens du devoir, la discipline, le dévouement total à la chose publique, que cette œuvre peu à peu s'édifiera et sera digne de durer.

La tâche, ici, en Indochine est peut-être plus facile qu'ailleurs, car elle répond à une tradition établie.

Depuis que le Gouvernement Français m'a confié la responsabilité de ce pays, j'ai dû. vous le savez, assumer devoirs qui ne m'ont pas souvent permis de quitter mon poste de commandement de Hanoï. Pourtant, je m'en suis éloigné chaque fois que les circonstances m'en ont laissé la possibilité, et je suis allé voir sur place, aussi bien dans le Nord que dans le Sud, plusieurs des grandes réalisations indochinoises, qui sont toutes des réussites françaises.

De ces visites, je suis revenu chaque fois plus confiant, la sève vit toujours dans un pays qui conserve aussi ardents le goût d'agir et l'art de créer. Ce qui a été fait ici témoigne d'une foi en l'avenir qui est le propre d'une race saine et d'un esprit jeune. Les hommes d'action qui ont conçu des choses, qui les ont réalisées, qui continuent chaque jour à en élaborer de nouvelles en prévision des tâches de demain, les épargnants français, qui ont confié leurs capitaux à ces grandes entreprises de l'Union Indochinoise, tous ont donné la preuve de leur magnifique confiance dans l'avenir.

Je sais que cette confiance demeure intacte. On m'a fait part de vastes projets et présenté des plans grandioses. Déjà l'on songe partout au jour où la France relevée de ses ruines pourra contempler avec fierté l'œuvre accomplie, renouvelée par ses fils d'outre-mer, fidèles à leurs origines et digne des vertus ancestrales.

Elle sera fière aussi de voir les populations autochtones si intimement mêlées à notre œuvre. Tout ce que les Français ont créé dans ce pays, ils l'ont fait en collaboration avec le labeur indigène. Toutes les entreprises qu'ils ont fondées font surgir pour le pays des richesses nouvelles, dont la masse a immédiatement profité. Dans telle usine que je visite, on me rappelle que 20.000 personnes vivent directement de l'entreprise ; 10.1100 vivent d'une autre affaire ; 30.000 d'une troisième, et il en est ainsi dans toute l'Indochine.

Ces choses sont connues de tous, mais il n'était pas mauvais, peut-être, de les rappeler, au moment où certaine propagande étrangère, que je ne désignerai pas, nous prodigue les accusations les plus basses et les plus ridicules. Je ne veux pas revenir sur des questions de politique extérieure, que j'ai déjà traitées hier ; je me contenterai de rappeler que l'Indochine Française, quoi qu'on puisse feindre d'en penser ailleurs, et qu'on souhaite sans doute, demeure une entité vivante et durable.

J'ai étudié depuis plusieurs mois bien des rapports, réfléchi sur beaucoup de chiffres, de statistiques, de projets. Mais, depuis quelque temps, et tout spécialement ces jours-ci, j'ai vu mieux : j'ai contemplé l'Indochine au travail : j'ai éprouvé par moi-même les réalités qu'exprimaient ces rapports et ces chiffres. Partout, j'ai senti battre un cœur jeune et ardent, animé d'une volonté intacte et d'une résolution réfléchie.

Ce sont là des armes que rien ne remplace ; ce sont les leviers puissants qui nous permettront d'aborder sans trembler les tâches de demain ; ce sont les instruments avec lesquels, tous ensemble, Français et Indochinois, nous forgerons d'une même âme l'avenir. »

---

## L'APPEL DE RENÉ RIVOAL, GOUVERNEUR DE LA COCHINCHINE

UNE LEÇON CHÈREMENT PAYÉE  
Collaborer avec nos chefs ?  
Oui, mais partout et toujours,  
dans les choses les plus minimes  
comme dans les graves circonstances  
par E.A.  
(*L'Écho annamite*, 6 janvier 1941)

À maintes reprises, depuis plus d'un mois, les autorités gouvernementales ont fait distribuer des tracts, soit en français, soit en *quoc ngu*, invitant la population cochinchinoise à collaborer avec elles, dans la pleine mesure du possible, à cette œuvre indispensable à la paix intérieure et à la prospérité économique du pays : la prompte répression du communisme, ou plutôt des agissements criminels qui, sous le couvert de cette nocive doctrine sociale, tendent à perturber l'ordre établi, à troubler la sécurité publique.

Nous trouvons dans *l'Impartial* du lundi six janvier la traduction — dont nous reproduisons le texte ci après — d'un de ces messages officiels, revêtus de la signature de M. le gouverneur Rivoal lui-même :

« J'ai demandé à la population d'aider les autorités dans une collaboration étroite à l'épuration du communisme en ce pays.

La population m'a compris et obéi. Je l'en félicite. Merci.

La calme est revenu en partie grâce à tous ceux qui ont aidé avec confiance le Gouvernement.

Les fauteurs de désordres seront traduits devant le tribunal militaire et punis comme ils le méritent.

Je demande à tous, gradés et notabilités, fidèles au Gouvernement de :

1 Travailler à l'arrestation de tous les soi-disant communistes qui sont en réalité des voleurs et des pirates.

2 Signaler aux autorités toute réunion clandestine. Ceux qui se groupent ainsi ne font que causer du malheur au pays.

Nous devons faire en sorte que notre Cochinchine bien aimée soit épargnée et vive en paix. »

D'accord avec les éléments sains, honnêtes et laborieux de la masse indigène, nous aimons à croire que l'aide apportée, en la circonstance, aux agents de l'Administration civile et militaire a été, en effet, absolue et complète, sans arrière-pensée ni réticence, telle qu'on se la figure dans les hautes sphères dirigeantes.

La véritable terreur qu'agitateurs et trublions ont fait peser sur leurs compatriotes des campagnes, a laissé sur ces derniers une impression trop profonde — et partant trop durable — pour permettre aux esprits les moins pessimistes de douter de la sincérité totale des efforts déployés dans le but d'empêcher, à tout jamais, le retour de la courte période de chaos et d'anarchie qu'ont connue, il y a cinq ou six semaines, les paysans de plusieurs contrées du Nam Ky.

Il faut nous en réjouir, avec le chef de la colonie et autant que lui.

Pour que la leçon des récents et douloureux événements locaux porte tout son fruit, il convient toutefois — ainsi que nous en fait le devoir notre métier de chroniqueur — d'en tirer le maximum substantiel des enseignements qu'elle comporte.

Une réflexion s'impose à nos méditations sur ce chapitre, et son importance nous apparaît telle, de prime abord, que nous nous faisons une obligation impérieuse de la soumettre à l'examen attentif et intelligent de nos lecteurs.

Accorder à nos gouvernants notre concours entier dans les grandes et graves occasions, comme celles dont il s'agit ici, constitue sans conteste un acte méritoire, parce que non dépourvu de risques sérieux, de dangers réels.

Aux sceptiques tentés d'accueillir notre affirmation par un sourire d'ironie ou un haussement d'épaule, nous nous contenterions d'adresser cette simple invite ; reportez-vous au martyrologe des heures sombres de l'ultime semaine de novembre 1940, et dites-nous si vous auriez la triste courage de marchander votre hommage à la poignée de vaillants tombés victimes de leur dévouement à l'intérêt collectif !

Mais une question se pose : devrions-nous suivre constamment l'exemple de ces braves, jusque dans le trantran [sic : train-train ?] obscur de notre ordinaire vie quotidienne, ou devrions-nous l'évoquer seulement dans les conjonctures exceptionnelles, dans la solennité des jours où semblent se jouer le destin et l'avenir d'un peuple ou d'une nation ?

Présenter le problème équivaut à le résoudre, car n'oublions pas que quiconque peut et doit le plus, peut et doit aussi la moins — combien *a fortiori* !

Des lignes qui précèdent, n'hésitons pas à conclure que les serviteurs de l'État, des fonctionnaires les plus élevés en grade aux plus modestes notables des villages les plus reculés de la brousse, ont pour rôle primordial d'étendre leur collaboration avec le gouvernement aux actes même les plus familiers de l'existence.

Si nous sommes amené à ces précisions, c'est que nous n'ignorons pas qu'un vieil adage de chez nous a cours presque forcé dans beaucoup de communes annamites : « Les édits des rois cèdent la priorité à la volonté des villages ».

Feu le gouverneur général Maurice Long constata une vérité analogue, lorsqu'il stigmatisait — avec quel désenchantement ! — l'opposition sournoise, mais toute-puissante, des exécuteurs subalternes, des ronde-de-cuir concrétisés sous l'appellation vulgaire de M. Lebureau. Les vieux Indochinois ont encore en mémoire la formule gubernatoriale, devenue fameuse, si souvent répétée depuis dans les articles de presse comme dans les discours protocolaires : « Le geste administratif trahit parfois la pensée gouvernementale. »

C'est en vertu de ces errements néfastes — dont la généralisation outrancière aboutirait à l'arrêt définitif du char de l'État — que nos *huong chuc* soustraient aux recherches policières, aux rigueurs répressives, bref à l'obéissance aux lois, des individus peu recommandables, sinon notoirement dangereux, mais que — pour une raison ou une autre — ils ont intérêt à ménager : contrebandiers d'alcool ou d'opium, faux monnayeurs, délinquants condamnés... mais jamais atteints, et pour cause ! Est-il besoin de faire ressortir le danger de ces complaisances, que leur origine réside dans les liens d'une parenté estimée omnipotente dans la région, ou qu'elles s'expliquent par la crainte d'une vague et hypothétique vengeance individuelle ?

Souhaitons que les troubles de novembre dernier aient enfin réussi à ouvrir les yeux aux plus timorés de nos notables communaux, à leur donner un peu plus de cœur au ventre — comme on dit en langage populaire — à leur conférer une conception plus exacte de leur devoir de chefs de groupements humains, de leur rôle de pères et mères de leurs administrés.

Si tels sont bien les résultats les moins discutables, encore qu'indirects, de la récente action concertée des trublions de Cochinchine, il nous sera permis, une fois de plus, de proclamer qu'à quelque chose malheur est bon.

---

## Tribune de nos lecteurs

---

Pour une loyale collaboration avec le gouvernement français  
(*L'Écho annamite*, 8 janvier 1941)

Nous recevons d'un lecteur la lettre suivante :

Monsieur le directeur de *l'Écho annamite*, à Saïgon.  
Monsieur le Directeur,

C'est avec plaisir que j'ai lu l'article, paru dans votre journal des lundi six et mardi sept janvier 1941 sous les titres : *Une leçon chèrement payée — Collaborer avec nos chefs ? — Oui mais par tout et toujours, dans les choses les plus minimes comme dans les plus graves circonstances.*

Le premier dans la presse locale, du moins à ma connaissance, *l'Écho annamite* a osé — disons le mot — mettre carrément le fer rouge dans une plaie hideuse, qui nous a déjà causé beaucoup de mal, dans les villages reculés de la brousse.

Les indulgences coupables que vous avez signalées, les complaisances délictueuses que vous avez dénoncées sévissent dans le pays depuis des temps immémoriaux.

Elles sont connues de tous nos campagnards, sans que nul ait jamais songé seulement à élever une voix publique et courageuse pour protester là-contre.

Pourtant, ainsi que vous l'avez fait remarquer, ces errements fâcheux seraient capables, s'ils se généralisaient, d'arrêter tout net le char de l'État, sur la route du progrès normal, de l'évolution harmonieuse du peuple.

Da deux choses l'une : ou les notables communaux sont les protecteurs qualifiés de leurs administrés, et ils doivent leur donner l'exemple de la soumission la plus scrupuleuse aux lois qui nous régissent ; ou bien ils ne sont que de pauvres froussards, qui tremblent de tous leurs membres devant les menaces de représailles des vauriens et des malfaiteurs, et alors qu'ils se retirent et laissent leurs fonctions aux personnes plus dignes de les remplir.

Mais, par respect des autorités constituées et par amour pour la population laborieuse, qu'ils renoncent, une bonne fois pour toutes, à être tout ensemble favorables à la chèvre et au chou, à n'être eux mêmes ni chair ni poisson — quelque chose du genre de ces chauves-souris qui crient, selon les gens qu'elles rencontrent et les circonstances auxquelles elles sont mêlées : « Vive le roi ! » ou « Vive la Ligue !. Je suis oiseau ; voyez mes ailes. Je suis souris, et vivent les rats »

À cette déplorable attitude de Janus, nous devons les récents troubles qualifiés de communistes.

En réalité, l'étiquette rouge était bien commode pour abriter — comme l'a observé M. le gouverneur Rivoal — les éléments les plus gangrénés et les plus infects de la société : bandits et pirates, évadés de bagne et repris de justice, êtres sans aveu qui n'eussent pas même mérité la corde destinée à les pendre haut et court !

On ne saurait nier que les graves perturbations qui éclatèrent, en fin novembre 1940, dans maintes localités de notre chère Cochinchine, avaient nécessité une longue autant que minutieuse préparation, en sourdine, certes, dans le mystère du silence et l'ombre propice aux mauvais coups.

Néanmoins, pour peu qu'ils ouvrirent l'œil, les gardiens responsables de notre sécurité n'avaient pas été sans s'apercevoir du complot ainsi tramé.

Mais voilà ! Les natures timorées avaient reculé devant les menaces, fussent-elles tacites et hypothétiques, sous prétexte que tels conspirateurs étaient apparentés à tels *huong-chuc* puissants, riches ou redoutés — ou encore parce qu'on « ne gagnerait rien

à créer des histoires » — ou enfin pour le motif que le mutisme était plus profitable et moins périlleux qu'une dénonciation opportune et salvatrice.

D'où abstention, hélas ! suivie de la terrible explosion, dont d'aucuns ne peuvent se souvenir sans en frémir des pieds à la tête.

Ah ! Monsieur le Directeur, si tous avaient tenu compte de la ligne de conduite dont ils n'auraient jamais dû se départir, et qu'en termes nets et clairs vous avez définie dans vos colonnes ; collaborer toujours et partout avec nos gouvernants, dans les occasions les plus quotidiennes de la vie, comme dans les circonstances exceptionnelles et graves de l'existence — nous n'aurions sans doute pas à regretter aujourd'hui tant d'inqualifiables forfaits !

Maintenant il ne sert de rien de se lamenter sur le passé.

[Suite censurée].

---

Les récompenses  
Médaille d'honneur  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1941)

Hanoï, 14 janvier (ARIP). — La médaillé d'honneur en argent des Douanes coloniales françaises est décernée à titre exceptionnel à M. Lê-di-Thiêu, secrétaire de 4<sup>e</sup> classe des Douanes et régies, n<sup>o</sup> matricule 10.529, pour la belle attitude et l'initiative aussi intelligente que courageuse dont il a fait preuve pour sauver l'encaisse de sa recette lors des incidents communistes survenus à Cai-Bé, province de My Tho (Cochinchine).

---

Dans la Légion d'honneur  
(*L'Écho annamite*, 10 mars 1941)

Vichy, 8 Mars. (Emission de France). — Sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre exceptionnel, au grade de Chevalier :

1<sup>o</sup> M. Jacques Monlaü Administrateur de 1<sup>re</sup> classe des Services civils de l'Indochine, Chef de la province de Giadinh, il dirigea de façon remarquable la répression des troubles communistes dans cette province, et réussit rapidement à faire arrêter les meneurs et à ramener le calme, 36 ans de service.

2<sup>o</sup> M. Henri Bohn, Administrateur de 3<sup>e</sup> classe des Services civils de l'Indochine, Chef de la province de Travinh, a fait preuve des plus belles qualités de courage et d'initiative. Fut blessé le 25 Novembre en portant secours au poste de Hang-Vang-Niem, attaqué par les rebelles. Ancien combattant, 18 ans de service.

.....  
(Arip)

Nos sincères félicitations aux nouveaux promus.

---

Exécutions capitales  
(*L'Écho annamite*, 9 juin 1941)

Les nommés Ngo huu Hanh et Ly hong Thanh, condamnés à mort par la Cour martiale, dans son audience du 22 mars 1941, pour avoir dirigé le mouvement insurrectionnel à Càntho, ont été exécutés sans incident le 6 juin 1941 à 6 h. 30 à Càntho Ville, en présence d'une foule de 3.000 personnes environ.



\*  
\* \* \*

Les nommés Luu-hac-Tien dit Ho-ton-Hien, Nguyễn-van-Den dit Sau Dang, condamnés à mort par la Cour martiale, dans son audience du 24 mars 1941, pour participation au mouvement insurrectionnel dans plusieurs centres de la délégation de Cailây, ont été exécutés le 5 juin 1941 à 6 h. 30, sans incident, à Long-Trung (Mytho), en présence d'une foule de 1.200 personnes environ.

\*  
\* \* \*

Les nommés Ha-chanh-Ngo et Doan-van-Vang, condamnés à mort par la Cour martiale, dans son audience du 19 mars 1941, pour participation au mouvement insurrectionnel dans la région de Hoa-Tu (Soctrang), ont été exécutés le 6 juin 1941 à 6 h. 30, sans incident à Soctrang-Ville, en présence d'une foule de 400 personnes environ.

---

Exécutions capitales  
(*L'Écho annamite*, 11 juillet 1941)

Les nommés Nguyen van Cong, Nguyen van Duong, Pham van Tuoi, Nguyen van Ngoc dit Nay, Le van Mach, Le van Long, Vo van Chang, Mai van Dai, Nguyen van Do, Ngo van Diep, Tran van Khi, Tran van Sung et Le van Chi, condamnés à la peine de mort par la Cour martiale dans son audience du 9 Avril 1941 pour « participation à une entreprise de démoralisation de l'Armée ou de le Nation, dans le but de nuire à la Défense nationale », ont été exécuté, sans incident, à Duchoa, province de Cholon, les 7, 8 et 9 juillet, en présence d'une foule d'un millier de personnes.

---

Cour martiale  
— — x — —  
13 condamnations à mort  
(*L'Écho annamite*, 15 septembre 1941)

À l'issue de longs débats, qui ont duré toute une semaine, la cour martiale de Saïgon a prononcé les condamnations suivantes, en épilogue au procès de quatre-vingt-neuf communistes du village de Vinh-Kim, province de Mytho :

Treize des accusés subiront la peine capitale ;  
Sept celle des travaux forcés à perpétuité ;  
Quarante-neuf autres séjourneront au bagne pour des durées variant de cinq à vingt ans.  
Il y a eu vingt acquittements.

Ces millions d'hommes d'une autre race que la nôtre vivaient en paix. Ils avaient, douloureusement, senti les coups portés à la France, certains avaient même pleuré quand les Allemands entrèrent à Paris ; seule une poignée d'agitateurs avait essayé de profiter de nos malheurs en Europe pour tenter, en Cochinchine, un mauvais coup contre nous. L'Amiral, avec énergie, mata la révolte, en quelques heures (*Ma Trahison en Indochine*, Paris, Éditions internationales, 1949, p. 36).

---

#### LE POINT DE VUE DE L'AMIRAL DECOUX

La concentration de nos troupes [contre le Siam] s'est entre-temps poursuivie dans la région des Grands Lacs, et du secteur Battambang-Sisophon. Déjà en retard sur l'horaire initial, du fait de la longueur du trajet à parcourir (2.500 kilomètres), et de la pénurie du matériel roulant, la mise en place des nouveaux effectifs en provenance du Nord s'est trouvée gravement gênée, en novembre, par un commencement de rébellion survenu dans certaines provinces de Cochinchine. Ce mouvement, décelé à temps, est rapidement circonscrit et jugulé, grâce aux mesures énergiques prescrites par le Gouvernement général. L'agitation en question, manifestement suscitée par des agents siamois et japonais, restera sans lendemain. (*À la barre de l'Indochine*, Plon, 1950, pp. 138-139).

---

#### LE POINT DE VUE DE PHILIPPE FRANCHINI

(*Les Guerres d'Indochine*, Paris, Éd. Pygmalion, 1988, t. 1, p.158-159)

L'insurrection du Sud a été plus sérieuse [que les troubles à la frontière chinoise]. Les communistes cochinchinois avaient été les plus sévèrement touchés par la répression de l'année précédente ; 800 d'entre eux avaient été arrêtés. Leur comité régional, décidé à l'action, attendait l'opportunité de provoquer un soulèvement. Il a cru la voir dans l'affaire de Langson et le conflit thaïlandais. La décision n'a pas été unanime selon ce que l'on en sait. Mais aussi grand qu'était le risque, il l'a pris avec une précipitation où se mêlaient une rage vengeresse et une mauvaise appréciation de la réalité. Déclenchée le 22 novembre 1940, l'insurrection a été vite étouffée à Saïgon-Cholon. La Sûreté, prévenue, avait mis en place son dispositif. Par contre, dans les provinces rizicoles de l'Ouest, en particulier celle de Mytho, une activité de guérilla s'est développée durant plusieurs semaines. Les « pirates » auraient été une quinzaine de mille. Sommairement armés, ils s'attaquaient aux centres administratifs, aux fonctionnaires et aux notables vietnamiens dont une trentaine ont été assassinés. Dans certains villages, on a vu des tentatives d'instauration de pouvoir populaire, avec drapeau rouge et confiscations de biens.

La réplique de l'administration a été tranchante. Après l'échec de Langson, l'armée avait besoin de reprendre confiance en elle-même et le pouvoir de réaffirmer sa force. L'aviation et la Légion étrangère ont été engagées dans les opérations. Il y a eu un nombre de tués variable selon les sources, une centaine d'après les chiffres officiels, plus de 5.000 si l'on en croît les historiens communistes. Les arrestations ont oscillé entre 6 et 8.000. Les cours martiales ont prononcé plus de 100 condamnations à mort, dont celle de Nguyen Thi Minh Khai, première femme membre du Comité central, et la première également à subir cette peine pour motifs politiques. Aux incitations à la clémence du ministère des Colonies, Decoux a opposé un refus catégorique, la défense de l'Indochine exigeant des châtiments exemplaires. En province, des exécutions ont eu

lieu en public. Le Parti communiste, seul opposant dangereux, disparaissait de la scène pour un temps.

---

## UN POINT DE VUE TROTSKISTE

### L'INSURRECTION PAYSANNE DE COCHINCHINE

(par Ngo Van, *Viêt-nam (1920-1945)*, Paris, L'Insomniaque, 1995, 450 p., chap. XII)

[277] LE PACTE Hitler-Staline d'août 1939 marqua l'abandon par l'URSS du camp des impérialismes « démocratiques » que Staline jugeait trop faibles. Le PC indochinois, s'alignant sur la nouvelle politique étrangère russe, cessa sa collaboration avec le colonisateur français pour la « défense de l'Indochine contre le Japon » et remit à l'ordre du jour le langage anti-impérialiste qui était le sien avant 1935.

Le 6 novembre 1939, il remplaça le mot d'ordre de Front démocratique par celui de Front national uni anti-impérialiste des peuples indochinois et envisagea concrètement la « préparation à l'insurrection pour la libération nationale » afin de « lutter avec l'appui de l'URSS, forteresse de la révolution mondiale, contre la guerre impérialiste, de renverser l'impérialisme français et les féodaux indigènes, de recouvrer l'indépendance de l'Indochine et d'instaurer une Union républicaine démocratique indochinoise <sup>1</sup>. » La révolution agraire demeura exclue du programme comme au temps du Front démocratique.

[278] Subitement, le régime colonial redevint pour le PCI « militariste et policier », comme si le colonialisme n'avait pas toujours été consubstantiellement une dictature policière et militaire, en dépit d'un certain adoucissement sous le Front populaire. Gravement démantelé à la déclaration de la guerre, le PCI conservait un potentiel rural considérable à travers l'ancien réseau des comités d'action formés lors du mouvement du Congrès indochinois. Son changement de ligne lui permit de renouer le contact avec une population déçue par sa politique antérieure de soutien à l'effort de guerre français, et violemment hostile à l'enrôlement des jeunes ainsi qu'à l'envoi de tirailleurs annamites hors du pays. Il n'exhortait plus à s'engager dans l'armée et son agitation allait désormais dans le sens du mécontentement populaire, de l'opposition aux impôts, aux taxes, aux réquisitions.

Pour les trotskistes, avant comme après le pacte Hitler-Staline, le conflit éventuel entre l'Indochine française et le Japon était une guerre impérialiste et la lutte des partisans de la IV<sup>e</sup> Internationale contre la guerre s'inscrivait dans la perspective de la transformation de la guerre impérialiste en guerre civile révolutionnaire. Leur propagande allait invariablement dans ce sens tout en mettant en garde contre l'aventurisme, comme Ta thu Thau l'avait écrit dans *La Lutte* du 29 août 1937 :

En 1930-1931, alors que nous n'étions qu'une infime minorité, nous n'avons pas hésité à réagir contre l'insurrectionnalisme infantile des staliniens, en faisant comprendre la fausse route dans laquelle ils s'étaient engagés. Internationalement, nos camarades de tendance ont combattu l'insurrection bureaucratique des staliniens, dénonçant l'erreur de la tactique de la « 3<sup>e</sup> période » et du « social-fascisme ».

Le 22 juin 1940, le nouveau gouvernement français présidé par Pétain signait l'armistice. Vaincu chez lui, que pourrait-il contre un soulèvement indochinois ? Deux jours auparavant, le gouverneur Catroux avait plié devant le Japon qui exigeait le

---

<sup>1</sup> AOM 7F 27: Notice sur l'activité des intrigues politiques de tendances subversives dans les milieux indigènes de Cochinchine pendant les mois de novembre et décembre 1940.

contrôle militaire de la frontière sino-tonkinoise afin de couper le ravitaillement de Tchang Kaï-chek. En juillet, Pétain le remplaçait par un vichyste convaincu, l'amiral Decoux.

En juillet également, le Comité de pays de Cochinchine du PCI fixa un premier calendrier de soulèvement armé avec préparation [279] d'un « haut commandement militaire », de « sections d'autodéfense » (*doi tu ve*) entraînées à la guérilla<sup>2</sup> et de comités de base qui inciteraient à la grève générale insurrectionnelle.

Le 22 septembre, l'armée japonaise attaquait Langson et, trois jours plus tard, la garnison franco-autochtone rendait les armes ; le 26, les forces nippones entraient à Haïphong sans coup férir et occupaient le Tonkin. Concomitamment, le Siam revendiquait deux territoires laotiens et une province cambodgienne ; dès octobre, une guerre d'escarmouches commençait sur les bords du Mékong, obligeant le gouvernement colonial à envoyer des troupes aux frontières.

### L'insurrection

L'insurrection fut décidée par le Comité de pays de Cochinchine. Il fallait agir avant que les tirailleurs acquis au parti ne soient acheminés vers la zone des combats. La date en fut fixée au 22 novembre (sa Commission permanente, qui avait craint la précipitation et un échec semblable à celui des années 1930-1931, s'était rangée en fin de compte à l'avis majoritaire).

Le Comité estimait que les moyens étaient prêts, il avait travaillé fiévreusement pendant des mois dans les provinces de Giadinh, Tan an, Mytho, Vinhlong, Cantho et Longxuyen ; on avait fabriqué des armes et des munitions, on s'était préparé au sabotage.

Les comités provinciaux reçurent, en même temps que la confirmation de la date et de l'heure de l'insurrection, un « manifeste du gouvernement provisoire », précisant qu'il s'agissait d'instaurer non des soviets (gouvernement de classe), mais un Gouvernement populaire de la République démocratique indochinoise.

L'insurrection devait éclater à minuit, simultanément à Saïgon et dans les provinces. Elle fut éventée : un des membres du Comité de ville, Nguyen nhu Hanh, professeur libre, arrêté vers 11 heures, fut trouvé porteur d'une proclamation invitant les populations opprimées d'Indochine à se soulever contre « le fascisme français », contre « le fascisme japonais et les troupes thaïes », contre les princes et rois indigènes, pour constituer un Gouvernement républicain démocratique indochinois qui serait en liaison avec le Front de résistance chinois.

[280] L'arrestation de Hanh entraîna la capture de Ta Uyen, évadé de Poulo Condor, sur qui on trouva cette ébauche un peu anxieuse d'organisation.

Anh Thay (Frère et maître),

[...] Je demande 10 autos pour transporter du monde, deux doivent stationner entre 11 heures et 11 h 30, rue de Binh hoa (entrepôt de caoutchouc), trois, route de Ba Queo à Cholon, au talus dont l'herbe est rase, en dehors du marché ; cinq autres à la place déjà fixée. [...] La rue de Verdun doit être barricadée au-dessus de la rue du Général-Lizé pour empêcher l'artillerie d'arriver. Laisser un emplacement libre pour faciliter les secours à apporter à la prison centrale. Organiser un groupe de sicaires pour exécuter le colonel du camp des Mares. Barricader la rue Pétrus-Ky derrière le camp des Mares. Exécuter le colonel et le commandant domiciliés rue de Verdun. Dresser des barricades rue Chasseloup pour lutter contre les Français domiciliés près du RTA *bis* (Régiment de tirailleurs annamites). Les armes sont-elles prêtes ? Chaque endroit doit

---

<sup>2</sup> Groupes d'autodéfense dans chaque zone: à la base, des groupes de 5 hommes, *tieu doi* ; 3 *tieu doi* forment un *trung doi* ; 3 *trung doi*, un *dai doi* ; 3 *dai doi*, 1 *doi khu* (135 hommes), et l'ensemble des *doi khu*, le *tong doi*, section générale d'autodéfense de la zone (Cf. L. Marty, *op. cit.*, IV, p. 83).

avoir des groupes de secours, de préférence des étudiants parlant le français. Tous les mots d'ordre de la ville dépendront des camarades qui décideront. Nos forces ne sont pas bien grandes, il faut être circonspects [...].

La Sûreté arrêta Phan dang Luu, membre du CC dans la chambre de garni contiguë à celle de Ta Uyen, et le même après-midi, Phan Nhung, du Comité de ville de Saïgon, contremaître à l'École pratique d'industrie, ainsi que le tirailleur Qui du camp des Mares (*O Ma*) et des dizaines de suspects dans la région de Saïgon-Cholon.

Armée, marine, gendarmerie furent mises sur pied de guerre. Les points sensibles furent surveillés, leur garde renforcée ; en particulier les FACI qui travaillaient pour la défense nationale, l'arsenal, les postes, la prison centrale ; douze prisonniers politiques dont les staliniens Nguyen van Tao, Duong bach Mai, Vu dinh Hieu et Bui van Ngu, et les trotskistes Ta thu Thau, Tran van Thach, Phan van Hoa et Nguyen van Qua, qui avaient été admis à l'hôpital de Choquan, furent aussitôt reconduits à la Maison centrale. Dans la province de Biênhoà, des renforts furent envoyés aux camps de Nui Bara et de Ta lai pour prévenir les révoltes des détenus ainsi qu'au dépôt d'explosifs de Tan mai.

À 22 heures, l'insurrection fut déclenchée malgré tout, simultanément à la périphérie de Saïgon-Cholon, dans les provinces, [281] de Giadinh, Cholon, Mytho, Tan an, en bordure de la plaine des Joncs ; elle embrasa le delta du Mékong, les provinces de Vinhlong, Travinh et Cantho, atteignit Soctrang. Les insurgés prirent d'assaut les délégations de Hoc mon, Vung liem, Tain binh, attaquèrent les fortins de la ceinture de Saïgon-Cholon, les postes tenus par les miliciens annamites, et s'emparèrent des fusils. Des maisons communes, sièges des conseils de notables, furent incendiées ; des notables et fonctionnaires réputés tortionnaires furent abattus ou enlevés, leurs armes récupérées, leurs maisons brûlées.

Les guérilleros essayèrent de bloquer les routes et les canaux, de détruire les ponts, de couper les fils télégraphiques et toute communication ; ils attaquèrent les patrouilles pour s'emparer de leurs armes. Le soulèvement secoua tout l'Ouest cochinchinois, les régions mêmes où d'importantes explosions paysannes et de non moins vastes répressions s'étaient produites en 1930-1931 ; il atteignit les provinces de Rachgia, Longxuyen et Baclieu dès la fin de novembre et connut une dernière flambée dans la nuit du 13 au 14 décembre, avec l'attaque du phare de l'île Poulo Obi par une quarantaine d'insurgés.

### La répression

La loi martiale fut proclamée. Les tirailleurs annamites furent consignés au camp des Mares. Les troupes françaises des 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> régiments d'infanterie coloniale, la Légion étrangère, l'aviation, les miliciens, les agents de la Sûreté furent lancés contre les insurgés. La plaine des Joncs fut encerclée, puis bombardée par avion. Des villages entiers furent mitraillés, puis ratissés par la police ; des tirailleurs cambodgiens opéraient dans les provinces occidentales du delta ; viols et pillages étaient impunis. L'insurrection fut anéantie par la méthode déjà employée dix ans auparavant à Co am (Tonkin) lors de la mutinerie des tirailleurs de Yenbay (février 1930) et au Nord-Annam contre le mouvement des Soviets du Nghe Tinh (septembre 1930). Au chef-lieu de Travinh, où Ngo van Xuyet était en résidence forcée, les miliciens ramenaient, la nuit, des paysans tués et blessés, entassés dans des camions.

R. Bauchar, témoin français non dépourvu de respect pour les Annamites, donne une image de la cruauté de la répression dans la région nord de Mytho :

[282] Un bataillon de Légion étrangère, une compagnie de Tonkinois et une unité mécanisée, des marins [...] y opèrent une fouille en règle, arrêtant les douteux et tirant

sur ceux qui tentent la lutte ou la fuite. L'aviation bombarde les nids de résistance avec une grande violence [...]. En quatre jours, ils sont réduits les meneurs sont fusillés<sup>3</sup>.

Selon l'estimation officielle, plus d'une centaine d'insurgés furent tués au combat et plus d'une trentaine dont trois Français, du côté des forces de répression. Les milliers de villageois non combattants qui furent massacrés n'ont pas été dénombrés. 5.848 personnes furent appréhendées (chiffre officiel), les prisons étant pleines, l'excédent fut parqué dans des chalands, où, sous des tôles surchauffées par un soleil torride, les prisonniers mouraient comme des mouches. « Une épidémie infectieuse appelée pourriture d'hôpital s'abattit sur eux. La puanteur se répandit jusqu'à deux ou trois kilomètres à la ronde<sup>4</sup> ». C'est dans un de ces chalands-prisons que périt le militant trotskiste Trinh van Lau, capturé par la Sûreté le 17 décembre 1940.

C'était le 5 septembre 1941, relate J.-M. Hertrich, je quittais l'Indochine à bord du dernier paquebot. A côté de moi, accoudé au bastingage, il y avait un commandant d'artillerie, officier des Services de renseignements, qui me décrivait, poussé par quelque hantise, ce qu'il venait de voir dans la prison de Saïgon.

Des files de prisonniers, hommes et femmes assis, les pieds pris dans la barre de justice, obligés de vivre continuellement ainsi en attendant leur jugement, recevant les coups et les insultes de leurs gardiens. Je me souviens des procédés employés pour faire parler les suspects : la magnéto dont les fils sont reliés aux parties sexuelles, les fourmis introduites dans le sexe des femmes, je me souviens de l'écœurement de mes camarades d'aviation chargés d'aller bombarder ou mitrailler les villages voisins de la plaine des Joncs, je me souviens de ces jugements sommaires répétant les histoires de Yenbay dix ans auparavant<sup>5</sup>.

Bilan de la répression : sur six milliers d'arrestations, 221 condamnations à mort dont 181 exécutées, 216 aux travaux forcés, un millier à des peines de prison<sup>6</sup>.

Ta Uyen périt sous la torture en décembre 1940, Phan dang Luu fut exécuté en mai 1941. Des militants incarcérés avant l'insurrection, [285] tels Nguyen van Cu, Vo van Tan, en prison depuis les 17 janvier et 21 avril, Ha huy Tap, détenu depuis le 1<sup>er</sup> mai 1938, ainsi que Nguyen thi Minh Khai, la compagne de Le hong Phong, seule femme condamnée à mort, furent fusillés malgré l'intervention de l'amiral Platon, secrétaire d'État aux Colonies : Decoux rejeta leur pourvoi.

Les exécutions eurent lieu publiquement, dans les chefs-lieux, pour l'exemple. À Soctrang et Chaudoc, des tirailleurs cambodgiens furent chargés de la sanglante besogne.

La tragédie eut sa répercussion à la tête des insurgés. La Sûreté fait état de la décision du Comité de Cochinchine reconstitué : en janvier 1941, il condamnait à mort le secrétaire de l'ancien Comité de pays et celui du Comité interprovincial de Cantho, coupables d'avoir déclenché une insurrection vouée à l'échec<sup>7</sup>. Ce procès interne au PCI est, à notre connaissance, absent de l'histoire officielle de ce parti.

---

<sup>3</sup> R. BAUCHAR, *Rafales sur l'Indochine*, Paris, 1946, p. 71.

<sup>4</sup> Philippe FRANCHINI, *Continental Saïgon*, Paris, 1977, p. 112.

<sup>5</sup> Jean-Marie HERTRICH, *Doc-lap !* (« L'indépendance ou la mort ! », Paris, 1946, p. 22.

<sup>6</sup> Paul ISOART, « Aux origines d'une guerre », in *Indochine française 1940-1945*, Paris, 1982, p. 13.

<sup>7</sup> Il a publié le n° 1 d'un journal clandestin *Giai phong* (« L'émancipation »), puis une « résolution » dans laquelle il a fait le procès des « responsables » de l'échec du mouvement insurrectionnel. Le Comité de pays a condamné à mort deux d'entre eux, les secrétaires du Comité de pays et du Comité interprovincial de Can Tho, et a prononcé l'expulsion du parti de trois membres du Comité de pays et d'un membre du Comité provincial de Soc Trang. » (AOM 7F 27, *Notice sur l'activité des intrigues...*, février 1941.) Le secrétaire du Comité de pays condamné à mort serait Le van Khuong dit Muoi Den. La condamnation n'aurait pas été suivie d'effet, puisque la Sûreté le blessa à mort le 14 mai lors d'une perquisition (AOM 7F 27, *Notice sur l'activité des intrigues...*, juin 1941).

Sur la non-responsabilité du CC du PCI dans l'insurrection

D'après l'histoire officielle, *Nhung su kien lich su Dang* (« Faits et documents relatifs à l'histoire du Parti »), la 7<sup>e</sup> conférence du CC au Tonkin « ordonna au Comité de pays de Cochinchine de surseoir à l'insurrection » et « le camarade Phan dang Luu fut chargé de transmettre cette directive du CC à la direction de Cochinchine ». Cette décision « ne pouvait être incluse dans la résolution écrite car il fallait, indique l'auteur, s'assurer le secret<sup>8</sup> ». Elle ne figure pas davantage dans les déclarations que fit Luu à la police arrêté à son retour à Saïgon. Mais les « maîtres du présent » ne sont-ils pas « maîtres du passé », comme le dit Georges Orwell, et ne leur convient-il pas de sauvegarder le dogme de l'infaillibilité de la direction ?

## CE QUE RÉVÈLENT LES ARCHIVES

Verney (Sébastien),  
*L'Indochine sous Vichy.*  
*Entre Révolution nationale, collaboration et identités nationales 1940-1945.*  
Riveneuve Éditions, Paris, 2012, 522 p.

[305] Le soulèvement de Cochinchine en novembre 1940 représente la seule tentative de coup de force du P.C.I. contre la puissance coloniale durant la guerre. Lancé dans la précipitation de la défaite française en 1940 et éventé par la Sûreté, ce soulèvement est impitoyablement réprimé par la puissance coloniale qui, combinant répressions militaire, policière et judiciaire, tue l'insurrection dans l'œuf et détruit les cellules communistes du Sud-Indochinois. La violence de la réaction française est à la hauteur de la crainte mais aussi du symbole qu'envoie Decoux à Vichy : il se pose comme le garant de l'ordre en Indochine afin « d'étouffer impitoyablement [toute] rébellion »<sup>9</sup>. De nombreuses exactions commises par l'outil répressif colonial sont rapportées, comme celle du francophile Bùì Quang Chiêu, président du Parti constitutionnaliste, qui indique, dans [306] un courrier saisi par la censure à un de ces amis en France, qu'à Cai Lay (province de My Tho), la Légion étrangère a pillé et violé<sup>10</sup>.

Le nombre de victimes étant sujet à caution<sup>11</sup>, nous préférons nous baser sur les peines prononcées pour obtenir un bilan de cette terrible répression : à la date du 28 octobre 1941, 2.720 individus ont été jugés en cour martiale dont 1.945 sont condamnés aux travaux forcés (allant de cinq ans à perpétuité), 631 acquittés et 144 condamnés à mort, soit tout de même 5,30 % des condamnés<sup>12</sup>. À côté de ces condamnations, diverses enquêtes sont menées pour chercher les boucs émissaires du soulèvement, et une nouvelle vague d'épuration touche autant certains notables indochinois que des administrateurs français. À ce titre, le plus haut fonctionnaire de Cochinchine, le gouverneur René Veber, est rendu responsable de l'étendue de la

<sup>8</sup> *Op. cit.*, pp. 493-495.

<sup>9</sup> ANVN-CII, GOUCOCH IIA45/326 (1): Incident de novembre 1940 mouvement insurrectionnel (communiste).

<sup>10</sup> BROCHEUX Pierre (*et al.*), *L'Indochine française, 1940-1945*. Paris, P.U.F., 1982, p. 140.

<sup>11</sup> L'opacité du soulèvement pèse encore de nos jours. Certains rapports français parlent d'une centaine de morts et de 5.848 arrestations du côté insurgé, tandis qu'officiellement, du côté français, les autorités comptent une trentaine de miliciens et de notables tués, une vingtaine de blessés, trois Européens tués et trois blessés. Pour les historiens communistes, le bilan est bien plus élevé : 8.000 arrestations et 5.248 morts. BROCHEUX Pierre, *op. cit.*, p.138-139 ; ANVN-CH, GOUCOCH IIA45/326 (1) : Incident de novembre 1940 mouvement insurrectionnel (communiste).

<sup>12</sup> CAOM, Fonds privés, DECOUX 14PA/2 dossier 33.

révolte cochinchinoise selon Decoux qui grille son subordonné pour se couvrir aux yeux de Vichy <sup>13</sup>. La volonté d'exemplarité des peines émeut même Vichy qui demande d'adoucir la répression afin d'éviter de creuser un fossé entre la France et la population vietnamienne. Inflexible, Decoux, maintient les exécutions et sur les 106 condamnés transmis à Vichy en mai que cite Pierre Brocheux <sup>14</sup>, nous voyons que le chiffre atteint 144 en octobre 1941. Ainsi, loin de suivre les mesures de clémence du gouvernement, Decoux applique rigoureusement la loi martiale. Il n'hésite pas à faire réaliser les exécutions en public dans les villages révoltés par des unités de tirailleurs cambodgiens ou à l'ombre des prisons. Mais là, si la guillotine remplace le fusil, le message est toujours le même : l'ordre règne en Indochine.

---

---

<sup>13</sup> CAOM FM, ITEL690. T. 13/12/1940.

<sup>14</sup> BROCHEUX Pierre (*et al.*), *op. cit.*, p. 138-139.